

LES CHASSES DANS LE GRAND PARC DE RAMBOUILLET AVANT QU'ELLES NE SOIENT PRÉSIDENTIELLES

Jean-Paul WIDMER

(article reproduit avec l'autorisation de la SARRAF)

C'est le comte de Toulouse (fils légitimé de Louis XIV) auquel le roi avait obligé Fleurance d'Armenonville, alors propriétaire du marquisat de Rambouillet, à céder son bien, qui acheva d'enclorre le grand parc dans son étendue actuelle.

Mais, jusqu'à la Restauration, et à la réalisation des « tirés » qui existent actuellement encore, il n'y eut que très peu de chasses dans ce parc trop petit pour la chasse à courre ; quant à la chasse à tir, la qualité des armes ne favorisait pas le développement de cette activité.

Nous savons, grâce à son journal où Louis XIV notait très précisément tout ce qui concernait sa passion favorite, que la chasse à tir dans le parc de Rambouillet se limitait à quelques heures avant une chasse à courre au cerf dans la forêt. Et il est rapporté par ailleurs, qu'il en revenait la figure noire de poudre.

La période révolutionnaire conduisit à la disparition presque totale du gibier, et c'est en 1804 que Napoléon, alors premier Consul, ordonna à son lieutenant général, le Comte Alexandre de Girardin, de créer une chasse giboyeuse et bien organisée dans ce parc de Rambouillet où il se plaignait de ne pouvoir se déplacer pour y chasser correctement.

Le choix du futur Empereur fut là aussi judicieux.

En effet, c'est le Comte de Girardin qui mit au point le principe du « tiré » encore utilisé aujourd'hui.

Un tiré est une parcelle en forme de rectangle très allongé (en moyenne 100 mètres sur 1500 mètres) constitué d'une sorte de taillis étêté tous les ans à 1 mètre- 1,20 m de haut où le petit gibier est élevé, et où il trouve abri et nourriture. Cette parcelle est coupée de place en place transversalement par des bandes de futaie qui servent au moment de la chasse, de remise et de point d'envol.

Dans le sens de la longueur, le tiré est traversé par des layons larges (1,50 à 3 mètres) où les chasseurs peuvent se déplacer, et des layons plus étroits (moins d'1 mètre) qui permettent aux rabatteurs de faire leur travail.

Si la technique de chasse a changé au cours des années, le principe en est resté le même ; il consiste

à faire se déplacer chasseurs et rabatteurs en ligne dans le tiré. On tire devant soi les lapins, les lièvres ou les oiseaux qui se lèvent et qui ont tendance à piéter dans le taillis et à ne s'envoler que lorsqu'il y a une coupure, un vide devant eux (en bout de zone de taillis et à l'extrémité des landes transversales de futaie). En général, arrivés au milieu de la dernière zone de taillis du tiré, les chasseurs vont se placer face à la tête de battue et on termine alors par une battue classique, les oiseaux cherchant alors à passer au-dessus de l'écran boisé formé par la zone de futaie de tiré suivant.



*Domaine présidentiel – Tiré à faisans
(Photo : B. Cauchetier)*

Cette façon de procéder a duré sans changement jusqu'à la dernière guerre. Ensuite, la chasse a été limitée presque uniquement à des battues à poste fixe qui permettent un nombre plus important d'invités.

Une journée de chasse se décompose entre plusieurs tirés successifs qui sont très généralement situés les uns au bout des autres et forment ainsi un circuit.

Bien sûr, tout cet ensemble n'a pu être créé du jour au lendemain, et ce n'est, en fait, que Charles X qui bénéficiera de ces aménagements dont le Comte de Girardin assura le suivi jusqu'à la chute du souverain.

Napoléon 1^{er} n'effectua que quelques chasses à tir dans le parc de Rambouillet. L'élevage des perdreaux et des faisans se faisait alors à la laiterie

de la Reine en attendant la création de la faisanderie avec ses parquets de ponte en 1808. De plus, des lièvres étaient lâchés régulièrement mais ceux-ci avaient beaucoup de mal à s'adapter à ce territoire, compte tenu de la concurrence des lapins.

Heureusement les responsables des chasses réussirent à éviter que l'invasion étrangère qui suivit l'abdication de l'Empereur n'eût de conséquences trop désastreuses sur le cheptel du parc et c'est donc la Restauration qui retirera les bénéfiques des élevages effectués sous l'Empire.

Louis XVIII n'était pas chasseur, mais Monsieur, frère du Roi, futur Charles X, et ses fils, les ducs d'Angoulême et de Berry étaient des passionnés de chasse à tir.

La création des tirés entre alors dans sa phase active. On améliore le dessin primitif et on le complète par une longue bande de tirés nouveaux à l'ouest ; au total, 11 kilomètres de développement sur 100 mètres de largeur moyenne.

Les travaux ne coûtèrent rien à la Couronne, car leur montant était couvert par les ventes de bois qui devaient être abattus pour implanter cet équipement. Néanmoins, ils ne se firent pas sans difficultés. Il y avait tout d'abord deux contraintes :

- Échelonnement des travaux pour ne pas gêner les plaisirs du Roi,
- Il ne fallait pas priver le troupeau de mérinos des pâturages nécessaires « afin qu'il ne perdît de cette beauté qui lui a mérité dans toute la France la réputation dont il jouit ». (Il s'agit du troupeau de mérinos de la Bergerie Royale arrivé en provenance d'Espagne en 1785, qui utilisait et utilise encore les pâturages situés à l'intérieur de parc).

Ensuite, des différends sérieux naquirent entre les responsables du service forestier et ceux du service des chasses. Les premiers contestent la nécessité de certaines opérations de déboisement effectuées et s'indignent du fait que des travaux soient réalisés sans autorisation, ou d'une façon différente de ce qui avait été décidé par les premiers. Il s'en suivit une correspondance dont Monsieur André, Intendant des Domaines du Roi, tirait la conclusion suivante :

« Dans toutes les occasions, le Service des Chasses l'emportera sur celui des forêts, les raisons en sont aisées à percevoir... Cette administration (...) a le bonheur d'approcher de si près la personne des princes et de procurer tant de jouissances lorsque la mienne n'offre que des privations ».

« Que peut faire, en effet, un officier forestier lorsque le capitaine des chasses et plus encore un prince, trouve un layon trop étroit, un angle trop obtus ou trop aigu ? Il s'empresse d'y remédier, il ne songe pas aux dépenses qu'il peut supposer quelquefois devoir être payées sur le fonds des

chasses ; en un mot le zèle l'emporte et il faut que le domaine en paie les frais ».

La technique d'implantation des tirés est décrite dans une soumission faite le 9 janvier 1815 par le sieur Gautier-de-Rambouillet :

1. Le terrain sera défoncé à la bêche, à jauge ouverte, de la profondeur d'au moins un pied ; l'herbe et le gazon seront bien enterrés dans le fond de la jauge et le chiendent, s'il s'en trouve, secoué à la main et mis en tas sur le terrain pour y être brûlé. Cette opération sera terminée pour le 15 mars prochain.
2. Du 15 mars au 1^{er} avril, le terrain sera planté en glands par paquets alignés, espacés les uns des autres de trois pieds en tous sens ; chaque paquet contiendra au moins trois glands qui seront couverts d'un pouce et demi à deux pouces de terre bien ameublie.
3. Les glands étant plantés, le terrain sera ensemencé en plein en graines de genêts, à raison de dix livres de graines par arpent, lesquelles seront enterrées légèrement avec un râteau ou une herse d'épine.

Au début, il n'y avait que trois layons prévus pour les chasseurs (un central pour le Roi, un de chaque côté pour les ducs), ensuite, il y en eut deux supplémentaires : un pour le commandant des gardes, l'autre pour le grand veneur, puis on passera à sept et ensuite à neuf sous Napoléon III.



*Domaine présidentiel – Lande à callune
(Photo : B. Cauchetier)*

À partir de 1827, le parc de Rambouillet prend sa vitesse de croisière : c'est ainsi qu'en 1828 on mit à couvrir en faisanderie 9613 œufs de faisans et 3000 œufs de perdrix. Le Roi put alors effectuer la saison de chasse suivante : quatre chasses de 400 à 600 pièces, ce qui, pour trois fusils, représentait un tableau très honorable et nécessitait un cheptel important. Il fallait en assurer la nourriture, en particulier, larves de fourmis et vers blancs qui provenaient de carcasses de chevaux en putréfaction, et qui étaient ramassées chaque matin,

puis jetés dans des chaudrons d'eau bouillante et enlevés aussitôt avec de grandes écumoirs pour être mélangés dans des sacs à demi remplis de son, avant d'être apportés aux gardes qui en nourrissaient les faisans et les Perdrix rouges.

Hélas ! À la chute de Charles X, suivit une période assez catastrophique pour ce parc qui venait juste de récolter les fruits des investissements réalisés. En effet, le domaine de Rambouillet, ne faisant plus partie de la liste civile du Roi, fut mis en adjudication, et l'énorme quantité de gibier qui existait fut vendue ou braconnée. Cette triste période dura de 1830 à 1853, date à laquelle Napoléon III, qui était lui aussi passionné de chasse, reprit le flambeau laissé par Charles X.

Dès le printemps 1853, l'élevage du gibier débuta activement à la faisanderie, mais ce n'est qu'à la saison suivante, après un repeuplement intensif et une remise en état des tirés, qu'eurent lieu les chasses de l'Empereur qui était accompagné de huit invités.

Au total, l'Empereur effectua 33 journées de chasse à Rambouillet de 1854 à 1870 : les tableaux étaient en moyenne de 800 pièces, avec un record de 1327 pièces le 2 février 1867, ce qui donne donc un aperçu de la qualité du travail effectué par les responsables des chasses de cette époque, qui avaient obtenu un fond de chasse de plus de 5000 faisans, 400 perdreaux et 4000 lapins.

Les ordres de service et le déroulement des chasses furent, à peu de chose près, identiques à ce qu'ils étaient sous Charles X.

Il est intéressant de parcourir les témoignages de personnes qui suivaient les chasses afin de se rendre compte du cérémonial qui entourait chacune d'elles.

Le Roi Charles X arrivait en carrosse attelé de huit chevaux, directement dans le parc des chasses, où l'attendaient les gardes, les chargeurs et les batteurs, prêts à se mettre en marche dès que le souverain aurait dit le mot « Allons ».

Le Roi était suivi de son valet de chambre à gauche et à droite de son donneur de fusil qui recevait de la main gauche le fusil déchargé et présentait de la droite celui prêt à tirer, mais sans l'armer. De ce donneur de fusil partait une double chaîne d'une douzaine de gardes suisses chacune ; la première portait les fusils chargés qui arrivaient du porte-arquebuse qui avait pour mission de charger ceux qui provenaient de la seconde chaîne.

Le porte-arquebuse était à cheval et de chaque côté de sa selle, il portait deux timbales, l'une remplie

de poudre, l'autre de plomb numéro 4 ; il avait fort à faire.

Juste derrière le Roi, se trouvaient les lieutenants des gardes qui marquaient avec une épingle sur une carte à compartiments les pièces qui tombaient.

À une petite distance, de chaque côté, il y avait un ramasseur de gibier avec un chien de rapport.

Derrière ce groupe de personnes roulait une voiture où l'on plaçait le gibier et que le Roi utilisait par temps de brouillard ou de pluie.

Enfin, venaient les suiveurs invités qui se déplaçaient en calèche.

Sous Napoléon III, il n'y a pratiquement plus aucune modification à cette organisation, si ce n'est qu'il y a plus de tireurs et que c'est donc une véritable petite armée qui suit la ligne de tir.

Après la chute de Napoléon III, le gibier des réserves impériales fut décimé par les braconniers et les Allemands. Le grand parc fut mis en adjudication, et c'est le duc de la Trémoille qui prit la succession de l'Empereur et redonna au parc l'éclat d'antan. Il invita à Rambouillet de hautes personnalités, comme le Comte de Paris, le prince de Galles, le maréchal de Mac-Mahon -Président de la République- jusqu'en octobre 1879, où, à la fin du bail, le gouvernement décida de réserver le domaine pour les déplacements cynégétiques du Président de la République. Le château, quant à lui, devint résidence présidentielle quelques années plus tard.

Le grand parc et le château de Rambouillet accueillent depuis les hôtes de Monsieur le Président de la République, à chaque saison de chasse, ceci sans interruption, en dehors de la période de la dernière guerre.



Faisan vénéré
(Photo : A. Pernot)